

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

SAGES PAROLES

Au milieu des incidents nombreux et bruyants qui créent dans notre pays un état d'esprit regrettable, le discours que M. Henri Brisson, réélu président de la Chambre des députés, a prononcé en ouvrant la dernière session de cette assemblée, est digne de ne point passer inaperçu. Ces sages et patriotiques paroles sont de celles qui reconfortent et qui consolent, en un temps dont l'un des traits dominants reste — il est triste d'avoir à le constater une fois de plus, — d'être altéré d'émotions démoralisantes et malsaines.

Rappelant une période dont le doyen d'âge de la Chambre, M. Charles Boyssset, avait déjà évoqué le souvenir, M. Henri Brisson, avec autant de raison que d'a propos, a invité les républicains d'aujourd'hui à méditer la « leçon que leur donne la présence de nos anciens qui, par les temps où ils ont lutté, où ils ont affronté l'exil et la prison, doivent nous faire souvenir des excès et des défaillances non moins meurtrières par où périssent les Républiques. »

Oui, combien il importerait de se rappeler ce qu'ont coûté les désastres où succombe la patrie lorsque la France se laisse reprendre ses libertés !

L'heure est prochaine où les électeurs vont avoir à se prononcer. N'est-ce pas, pour tous ceux qui voient dans la République la sauvegarde de notre sécurité intérieure et extérieure, un strict devoir de défendre avec énergie ces libertés si précieuses, contre lesquelles nous pouvons si souvent entendre et lire des appels plus ou moins directs au pouvoir personnel, à la dictature

Divisés contre eux-mêmes, les républicains semblent trop souvent oublier que les blancs sont toujours les blancs, et les bleus toujours les bleus.

On croirait qu'ils ne voient plus que le jeu de leurs irréconciliables, de leurs irréductibles adversaires, consiste à troubler l'Etat par des agitations incessantes et répétées, par des scandales inventés ou exagérés à plaisir, par des diffamations odieuses dont on rit le lendemain, mais tout d'abord répandues de toutes parts, comme étant d'irréfutables vérités.

« Calomniez ! calomniez ! il en restera toujours quelque chose », tel est, tel demeure le mot d'ordre de nos adversaires.

Les républicains fermeront-ils donc les yeux au point d'oublier que c'est là, de la part de leurs ennemis une tactique bien vieille et bien connue. Il est coupable d'en favoriser le succès, par faiblesse ou par aveuglement.

Verra-t-on, au contraire, se réaliser l'espérance dont M. Brisson s'est fait l'éloquent interprète lorsqu'il a dit : « Nous irons aux élections bannières déployées. Le peuple de la Révolution française reconnaîtra ses amis ; il imposera l'union aux républicains et nous verrons se fonder, sur un programme nettement réformateur, une majorité républicaine puissante par la discipline et l'action. »

Tel doit être le mot d'ordre de tous ceux qui, réellement, sincèrement, aiment la

France, la liberté, la République et qui ne veulent ni révolution, ni réaction.

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 18 janvier

On reprend le budget ; on en est aux dépenses du service pénitentiaire ; après une courte discussion à laquelle ont pris part MM. Jourde, Faberot, Barthou, les divers chapitres du budget sont votés.

On passe ensuite au budget de la justice. M. Baron montre le favoritisme en honneur dans ce ministère ; il demande qu'on mette les vieilles institutions judiciaires en harmonie avec les besoins de notre démocratie.

M. Mirman dépose ensuite une proposition de résolution tendant à la suppression de l'article 5 de la loi de juillet 1894 sur les menées anarchistes, article qui permet aux juges correctionnels de prononcer le huis-clos.

L'urgence demandée par M. Mirman est repoussée par 337 voix contre 122.

Sénat

Séance du 18 janvier

M. Loubet prend possession de la présidence et prononce un discours.

Le sort désigne le département du Tarn pour élire un sénateur en remplacement de M. Pajot sénateur inamovible, décédé.

M. Le Provost de Launay demande pour lundi prochain la discussion de la loi sur l'espionnage. Il en est ainsi décidé.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Les instituteurs et la politique

Tout fonctionnaire par le seul fait qu'il accepte un emploi rétribué par l'Etat, doit, semble-t-il, servir avec fidélité le gouvernement qui le paie.

Y a-t-il à l'heure actuelle des fonctionnaires hostiles aux idées républicaines ? (1)

Nous ignorons s'il en existe, mais nous affirmons que, dans une République, il ne saurait y avoir un seul éducateur public non républicain.

S'il n'est pas très utile de connaître les opinions d'un fonctionnaire chargé de la rentrée des impôts ou de l'enregistrement des actes publics, il n'en est pas de même quand il s'agit de l'éducation nationale. L'Etat ferait preuve d'une coupable imprudence en laissant en fonctions des maîtres hostiles aux institutions démocratiques.

Dans leurs leçons d'éducation morale, d'histoire, d'instruction civique, les maîtres ont, à tout instant, le devoir d'affirmer leurs idées démocratiques et de faire aimer notre régime.

L'Etat considère avec raison l'école comme un service public de premier ordre. Il s'y intéresse à juste titre et il ne peut tolérer que les maîtres chargés de l'enseignement national puissent faire cause commune avec ses ennemis.

L'école laïque traverse depuis quelque temps une crise redoutable dont elle sortira victorieuse. Il n'est pas superflu d'exiger de tous les maîtres, non seulement des aptitudes pédagogiques sérieuses attestées par les diplômes universitaires, mais aussi certaines garanties de dévouement à la République. Ce contrôle aurait sa raison d'être actuellement, car les partisans des régimes disparus relèvent la tête et, sous le nom de ralliés, cherchent à s'emparer de toutes les fonctions, pour diriger à leur gré la République et la renverser un jour.

La première condition d'un enseignement

(1) Ce n'est pas douteux !!! N. D. L. R.

donné par l'Etat, c'est d'être favorable à l'Etat, sans hypocrisie, ni déguisement. S'il y a des fonctionnaires dans l'enseignement qui ne peuvent accepter ces conditions, ils sont libres de se retirer.

La neutralité de l'enseignement ne saurait impliquer un abandon des idées démocratiques qui servent de base à notre gouvernement.

L'instituteur ne doit être ni l'homme d'un parti, ni d'une coterie mais il doit être républicain sans arrière-pensée et sans qu'il y ait pour lui de risque à courir à affirmer nettement ses opinions.

Un des meilleurs maîtres et philosophes de ce temps, Marion, affirme ce droit et en marque ainsi les limites :

« Comme la politique touche aux plus grands intérêts de ce monde, comme elle est l'objet même de l'histoire, l'un des objets de la philosophie, l'âme de beaucoup d'œuvres littéraires, il serait absurde de vouloir des professeurs sans convictions politiques ou uniquement occupés à les cacher. Mais plus ils savent les contenir et en mesurer l'expression plus elles leur donnent d'autorité et ils ne sauraient mettre trop de soin à ne jamais blesser les convictions contraires qui peuvent être celles des familles. »

Quoique les paroles ci-dessus s'adressent aux professeurs des lycées, on peut les appliquer avec la même force aux maîtres de l'enseignement primaire et ces derniers y trouveront leur vraie ligne de conduite.

Nous voulons des instituteurs publics républicains sachant résister à l'esprit réactionnaire et accomplir leur mission d'éducateurs de la démocratie conformément aux principes de 89.

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

Le Directeur des douanes

Le moment approche où il va falloir effectuer dans l'administration centrale du ministère des finances le mouvement rendu nécessaire par la nomination de M. Pallain aux fonctions de gouverneur de la Banque.

Jusqu'ici trois candidats sont en présence. D'abord l'un des deux administrateurs, c'est-à-dire des deux sous-directeurs actuels des douanes, M. Magnier, qui est présenté hiérarchiquement. Il y a ensuite M. Arnau, directeur actuel du contrôle des régies et professeur à l'École libre des sciences politiques, et enfin, M. Dislère, conseiller d'Etat.

Anniversaire Floquet

Le deuxième anniversaire de la mort de M. Ch. Floquet a été célébré au milieu d'un grand concours de personnalités politiques.

Deux couronnes ont été déposées sur la tombe, l'une portant l'inscription suivante : « Les Amis, 18 Janvier 1898 », et l'autre : « La Chambre consultative des associations ouvrières de production ».

Poursuites contre Zola et l'« Aurore »

C'est officiellement que la plainte déposée par le général Billot contre l'« Aurore » et M. Zola a été transmise par le garde des sceaux au procureur général, qui a déjà dû s'occuper officieusement de l'affaire avec le procureur de la République. On pense cependant que les suites de l'instance subiront un léger retard en raison d'un accident qui serait survenu avant-hier soir au procureur général.

Le gérant de l'« Aurore » a fait choix de M^e Décori.

D'autre part M. Clémenceau a l'intention

de prendre la parole pour l'« Aurore ». Il en sollicitera l'autorisation du président de la Cour d'assises.

Comité de protestation

Le comité de protestation qui avait organisé le meeting du Tivoli-Vaux-Hall, s'est réuni 85, rue Vivienne ; il a décidé d'organiser samedi soir un nouveau meeting au quartier Latin et dans l'après-midi, une grande manifestation populaire qui se réunirait place de la Concorde.

Le comité rédigera un appel à la population parisienne qui sera affiché dans les rues de Paris.

M. Tixier blessé

M. Tixier, président de l'Association des étudiants, a reçu de graves blessures au meeting du Tivoli-Vaux-Hall.

En Égypte

Sous des titres sensationnels — « Une tragédie dans la famille du khédive », « Un roman oriental », etc... — les journaux anglais publient une dépêche du Caire dont voici le résumé :

« Mardi dernier, le prince Saïd ben Toussoum, cousin germain du khédive, épousait une jeune Américaine. Mercredi, sans avoir développé aucun symptôme prémoniteur de maladie, il parut tout à coup extrêmement souffrant et mourut. Il va de soi qu'un décès survenu en de pareilles circonstances donne lieu à toutes sortes de commentaires : c'est une affaire mystérieuse, vraiment orientale par son caractère.

« Le prince Saïd ben Toussoum avait reçu une éducation européenne ; il avait étudié à Saint-Cyr, qu'il avait quitté avec le grade de sous-lieutenant. Il était aide de camp du khédive et jouissait d'une grande popularité. »

Attentat anarchiste

Un individu s'est précipité, dans la rue Bergelins, à Paris, sur un agent de la paix et lui a porté plusieurs coups de couteau à la poitrine et au ventre. D'autres agents étant accourus au secours de leur camarade, l'agresseur sortit de sa poche un revolver et tira sur l'agent nommé Rousset.

Arrêté après une lutte acharnée, il a été conduit devant le commissaire du quartier. Il a déclaré se nommer Étievant et être né à Paris en 1865. Devant l'officier de police judiciaire, il fit une profession de foi anarchiste.

Manifeste du groupe socialiste

Le groupe socialiste de la Chambre a adressé au prolétariat un manifeste à l'occasion des troubles motivés par l'affaire Dreyfus.

Jeune fille conscrit

Ces jours derniers, une jeune fille, journalière au domaine de Pralongue, commune de Pennautier, (Aude) recevait un avis de tirage au sort pour la classe 1897.

Cette jeune fille, qui est née à Montclar, en 1877, aurait été par erreur inscrite sur les registres de la mairie sous les noms de Jean-Baptiste Chamayou, alors qu'elle se nomme Anna.

Un Homme enragé

On écrit de Paris : L'attention du brigadier des gardiens de la paix Tillois, de Saint-Denis, était attirée, avant-hier, par des cris étranges qui provenaient du petit square où s'élève la statue de Nicolas Leblanc. Ces cris étaient poussés par un individu qui se jetait sur les arbres dont il mordait l'écorce. En voyant s'appro-

cher le brigadier, l'inconnu prit sa course et rejoignit une voiture derrière laquelle il se suspendit, essayant de déchirer avec sa mâchoire le cuir de la capote, dans laquelle il plantait furieusement ses dents, tandis qu'une épaisse bave lui coulait le long des joues.

Cet homme était enragé, on a pu s'emparer de lui peu après.

CHRONIQUE LOCALE

Nous commençons aujourd'hui la publication de deux nouveaux et très intéressants feuillets :

LE SEQUESTRE

PAR JULES DE GASTYNE

et

LE COCHER 606

deux œuvres d'un intérêt palpitant que nos lecteurs ne tarderont pas à apprécier.

Vote de nos députés

Sur le renvoi de l'interpellation Cavainac à la suite des autres interpellations :

Pour, MM. Munin-Bourdin, Emile Rey ; contre, M. Vival ; M. Lachière, absent par congé.

Bureau de Recrutement de Cahors

Avis

Les hommes des classes de 1894 et de 1893 ayant accompli une année de service, et ceux de cette dernière classe affectés aux 13^e, 14^e, 15^e et 16^e compagnies du régiment d'infanterie de Cahors, sont invités à se présenter en personne à la gendarmerie de leur résidence, porteurs de leur livret individuel, dans un délai de un mois, à partir du 16 janvier, pour y donner récépissé d'un document important.

Cahors, le 14 janvier 1898,

Le Commandant du Recrutement,
G. DE BATTISTI.

17^e CORPS D'ARMÉE

Réserve de l'armée territoriale

Classes 1877-1876-1875-1874-1873-1872

Les hommes des classes ci-dessus sont prévenus qu'ils devront déposer leur livret individuel à la brigade de gendarmerie de leur domicile ou de leur résidence, du dimanche 23 janvier au dimanche 18 février 1898.

Sont seuls dispensés de se conformer à cette prescription, les hommes qui en reçoivent directement l'avis des commandants de recrutement.

Toulouse, le 5 janvier 1898,

Le Général commandant le 17^e Corps d'armée,
DE SESMAISONS.

Pour ampliation :

Le Chef d'Etat-Major,
LAUDE.

Commission départementale

La commission se réunira à la Préfecture dans la salle ordinaire de ses séances le lundi 31 Janvier courant, à 2 heures de l'après-midi.

LES TABACS

NOS EXPERTS

V

M. Sirvain Marcellin

Agé de 30 ans ; propriétaire à Granjols, commune de l'Hospitalet.

Il est grand et maigre ; sa tête est ornée d'une belle chevelure brune et sa lèvre supérieure d'une soyeuse moustache couleur d'encr.

Beaucoup d'intelligence et de volonté.

Il est expert suppléant depuis l'année dernière ; il n'a pas encore l'expérience et la promptitude de décision qui constituent l'excellent expert, mais il a à cœur de bien défendre les intérêts des propriétaires.

Il est sincèrement républicain ; dans la commune de l'Hospitalet, où il a été candidat au Conseil municipal, il passe pour avoir voté, lors des élections au Conseil général, pour le candidat avancé.

Un de ses parents, docteur et conseiller d'arrondissement réactionnaire d'un canton voisin, lui a fait décerner, par le préfet actuel, le titre d'expert des tabacs.

M. Sirvain reniera-t-il ses opinions politiques passées ? — Nous ne lui ferons pas l'injure de le croire.

A. DONNELLI.

CAHORS

Au « Télégramme »

Dans un article inséré dans le *Télégramme* d'hier, un monsieur que nous connaissons parfaitement, et qui a une assez grande influence, dit-on, à la Préfecture, suspecte notre bonne foi.

Plus poli que lui, nous ne mettrons pas la sienne en doute. Mais, il nous permettra bien de lui faire remarquer que dans la situation où il se trouve, il ne lui est guère possible d'être impartial ; dans une affaire on ne peut vouloir être juge quand on est partie, à plus forte raison partie principale.

Les chiffres qu'il nous présente (moyenne générale %) pour la première commission, 110fr. 27 ; pour la 2^e commission, 114fr. 86, ne prouvent rien, si ce n'est que notre contradicteur est à la source même des renseignements. En effet, le tabac présenté à la 1^{re} commission a pu être inférieur en qualité à celui présenté à la 2^e, et la différence des moyennes s'explique.

De plus, cette différence de 4 francs 29 prouve-t-elle que certains planteurs ne se soient pas plaints de la façon dont leur marchandise a été classée ? On aurait

pu, par exemple. — on ne l'a certainement pas fait — sacrifier aux intérêts de quelques uns les intérêts d'un grand nombre, et le même chiffre aurait été atteint. Nous ne prenons cet exemple que pour montrer qu'en cette circonstance les chiffres fournis par notre confrère occasionnel ne prouvent rien ; nous nous hâtons d'ajouter que si nous contestons la compétence de certains experts, aucun d'eux ne nous paraît capable d'accomplir un tel acte d'injustice.

Nous n'avons jamais dit que nos salles de rédaction avaient été envahies par les planteurs. Pourquoi ne pas citer exactement les affirmations de vos adversaires ? — C'est peut-être par excès de bonne foi. — Nous avons dit que « quelques planteurs étaient venus se plaindre... ». S'il est utile de préciser davantage, nous dirons qu'il en est venu TROIS.

Quant à ce « pur » dont vous parlez, « qui réalisa l'année dernière 600 francs de beaux cadeaux » et qui préside à la campagne entreprise, nous avouons ne pas savoir de qui il s'agit. Nous avons pris nous-mêmes l'initiative de montrer aux planteurs quels sont les experts compétents et expérimentés, et quels sont ceux qui ont été nommés dans un but électoral.

Nous ne faisons en cela que notre devoir de journaliste.

Avis aux contribuables

Le contrôleur principal des contributions directes, recevra à la mairie de Cahors, samedi prochain et tous les samedis jusqu'à fin juillet, de 2 à 4 heures du soir, les déclarations de mutations foncières et les réclamations.

Arrestation

Deux agents de police ont conduit samedi soir, un individu à la maison d'arrêt. C'est un contrebandier bien connu autrefois des habitants du faubourg Saint-Georges, sous le sobriquet de Tisserand, nommé Jacques Deynat, âgé de 51 ans, inculpé de vol avec violence sur le territoire de la commune de Saint-Martin-Labouval. Après un assez long interrogatoire, M. le juge d'instruction a ordonné l'arrestation.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 20 ET 23 JANVIER 1898

Le Drapeau (P. R.)	Leroux.
Mireille (Ouverture)	Gounod.
Le Beau Danube Bleu (Valse)	Strauss.
Mascarade (Airs de ballet)	Lacôme.
La Frileuse (Mazurka)	Maignier.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (*Allées Fénélon*).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 18 au 20 janvier 1898

Naissances

Grassien, Yvonne, rue du Portail-des-Augustins, 5.

Miquel, Marthe, à Lacapelle.

Décès

Portal, Pierre, terrassier, 67 ans, à l'hospice.

Ausset, Marceline-Antoinette, cuisinière, 59 ans, célibataire, rue du Parc, 7.
Terry, Louise, V^e Alazard, marchande de truffes, 69 ans, rue du Rempart, 15.
Delpech, Françoise, domestique, 76 ans, célibataire, Place Champollion, 1.

Arrondissement de Cahors

DOUELLE — Bureau de poste.

Dimanche prochain aura lieu l'enquête annoncée pour l'acquisition par la commune d'une maison devant servir de bureau de poste.

Par sa situation, la maison choisie ne répond nullement au vœu de la population ni au service auquel on se propose de l'affecter. — Elle est, en effet — lors de chaque crue du Lot, visitée par les eaux qui, en y séjournant, rendraient impossible le service postal et télégraphique.

Aussi, faut-il s'attendre à de nombreuses et sérieuses protestations contre le projet de la municipalité.

CASTELFRANC — Election

C'est dimanche que le conseil municipal, actuellement au complet, doit se réunir pour élire un maire. — Nous espérons que tous les républicains du conseil, oubliant leurs querelles passées, ne songeront en cette circonstance qu'aux intérêts de la commune.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tirage au sort.

Les opérations du tirage au sort pour les cantons Est et Ouest de Figeac ont eu lieu lundi dernier. Les conscrits de toutes les communes sont entrés en ville avec leur musique et y ont produit une animation inusitée. Nous n'avons qu'un incident à signaler : c'est une petite bagarre qui est survenue, place Carnot, entre deux conscrits de la commune de Lunan et un autre de Figeac, peu digne d'intérêt et qui aura à répondre devant la justice de ce fait et d'autres bien plus graves.

Décoration. — Lundi, place de la Raïson, M. le Capitaine de gendarmerie de Figeac a remis la médaille militaire à M. Lascombe, gendarme.

Arrestation. — On annonce l'arrestation de trois petites dames de la rue des Miracles. Il est probable qu'elles ont accompli quelques exploits dans la soirée de samedi jour de foire. M. le commissaire de police a promis de purger ce quartier. Nous savons qu'il tiendra parole.

Imprudence. — Un conscrit de la commune de Lunan était en train de bourrer son pistolet, quand le coup est parti. Ce jeune homme a reçu une blessure très grave. Le docteur Brugel lui a donné les premiers soins.

Arrestation. — En vertu d'un mandat d'amener décerné par le parquet de notre ville, la gendarmerie de Maurs (Cantal), a mis en état d'arrestation Julien Landes, âgé

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 1

LE COCHER 606

Première partie

I

APRÈS MINUIT

Le fiacre 606, un soir de l'hiver 1867, descendait péniblement la rue Lepic, à Montmartre. Le cocher retenait péniblement ses chevaux. Il avait neigé une partie de la journée et, après minuit, le froid s'accroissait et les pavés étaient glissants. On ne voyait sur les trottoirs que de rares passants. Au bas de la rue le boulevard désert s'étendait comme un immense tapis de laine blanche.

Le cocher jetait autour de lui un regard distrait ; cependant trois hommes qui descendaient la rue en même temps que le fiacre attirèrent son attention. Pendant que la voiture allait pas à pas dans cette rue glacée où personne ne s'attardait, ces hommes, mal vêtus mais insensibles au froid, s'arrêtaient pour causer. Puis brusquement ils reprenaient leur marche, ils criaient, gesticulaient, titubaient, accompagnant leurs mouvements désordonnés de poussées énergiques ; alors ils chancelaient et ne reprenaient leur équilibre

qu'avec effort.

Tout à coup, une femme qui sortait rapidement de la rue Véron, les rejoignit. Elle mit la main sur l'épaule de l'un des pochards et le redressa :

— Tu rentrais sans doute, mon vieux ? Puisque je te rencontre, par hasard, nous rentrerons ensemble... Veux-tu ?

— En voilà un hasard ! vas vite chez nous et laisse-moi tranquille... ou je cogne !...

Mais la femme sans s'émouvoir, lui prit le bras et voulut l'entraîner.

— C'est mon mari, observa-t-elle aux deux autres.

— Nous le savons, nous connaissons le camarade, lui fut-il répondu ; mais vous feriez mieux de venir vider un verre avec nous.

— Merci ! je ne bois jamais entre mes repas, moi !

L'homme lui échappa en la menaçant du geste et de la voix.

— Va-t'en ! ah ! malheur... va-t'en...

Le cocher était au moment de tourner la rue Lepic pour gagner le boulevard extérieur, lorsqu'il entendit la femme pousser un cri, et tout aussitôt il l'aperçut courant dans la direction de la voiture.

Celui qu'elle avait appelé son mari la poursuivait avec des jurons gras. Le cocher se retourna et ralentit encore le pas de ses chevaux. Il entendit cet homme proférer distinctement cette menace :

— Il faut que je me débarrasse de toi !

La malheureuse fuyait toujours, affolée. L'homme tira un couteau de sa poche en vo-

ciférant :

— Je finirai par te tuer !

Sa voix était avinée, et sa démarche mal assurée, prouvait qu'il avait fêté amplement la saint Lundi.

Il allait à la poursuite de sa femme comme un homme incertain de sa route.

Le cocher, indigné de cette scène, voyait par moment briller dans l'obscurité les reflets de l'arme que brandissait le forcené.

Ily eut un instant où celui-ci s'approcha assez près pour que l'automédon fut pris de l'envie de lui lancer un vigoureux coup de fouet ; mais il entendit soudain quelqu'un entrer dans sa voiture la portière se refermer, et une voix douce lui envoyer cette prière :

— Ah ! monsieur, par grâce fouettez vos chevaux !

Il obéit.

Sur le boulevard, le chemin était plus sûr. Le véhicule partit comme un éclair aux yeux troublés de l'agresseur. Le cocher continua bientôt plus lentement sa course, et descendit sans se hâter la chaussée des Martyrs.

Alors une voix sortit de nouveau de l'intérieur du fiacre et le pria d'arrêter. Une femme apparut et lui remit une pièce de monnaie en lui disant :

— Vous m'avez sauvé la vie !

Il la regarda.

Son visage exprimait la plus franche reconnaissance.

C'était une femme du peuple, proprement vêtue, qui avait quarante ans à peine, des traits agréables, mais la figure déjà flétrie

par le travail et le chagrin.

Cette femme l'intéressa. Ce visage ne lui sembla pas entièrement inconnu. Où pouvait-il l'avoir rencontrée ? Il chercha dans ses souvenirs.

Et pendant qu'il songeait, immobile sur son siège, elle disparut.

Une demi-heure après, débarrassé de sa voiture et de ses chevaux, il passa à Montmartre dans la rue des Abbesses, pour remonter chez lui, rue Gabrielle. Il fut arrêté par un rassemblement considérable qui, à cette heure avancée, annonçait quelque événement. Des hommes et des femmes, pressés les uns contre les autres, faisaient des signes de détresse. Du groupe agité s'élevaient des cris lugubres :

— Il est mort !

— Non, il respire encore !

— Il n'en vaut guère mieux !

— Ce n'est pas étonnant, il était ivre.

— Il pue rien le vin ! disaient les commères.

Le cocher attiré par ces exclamations, s'avança à travers la cohue, et vit sur un brancard un homme étendu, pâle et sanglant.

Une femme échevelée sortit aussitôt de la porte d'une maison voisine, et se précipita sur le blessé en s'écriant :

— C'est lui ! ... lui ! ...

(A suivre.)

de 22 ans, domestique chez M. Lescure, propriétaire à Saint-Laurent-les-Tours, sous l'inculpation de vol d'argent et d'une paire de brodequins au préjudice des autres domestiques de la ferme.
Landes a été écroué à la maison d'arrêt de Figeac.

CARAYAC. — Contravention. — Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Cajarc, contre le sieur M... meunier à Boussac pour avoir abandonné, sans l'attacher, sur la place de Carayac, son cheval attelé à la charrette.

M. le Préfet du Lot a nommé, M. Strabol Félix, ancien maire, délégué administratif du bureau d'assistance de la commune de Carayac.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON — Hydrophobie. — Ces jours derniers, le nommé Rey, cultivateur à Cuzance, s'étant aperçu que son chien était malade, fit venir le vétérinaire qui constata que cet animal était atteint de rage. La personne qui avait été mordue par ce chien est immédiatement partie pour Paris, afin de subir le traitement antirabique de l'institut Pasteur.

LAMOTHE-FÉNELON-NOZAC. — Conférence. — Dimanche prochain, 23 courant, à 11 heures du matin, M. Linol, directeur de cours complémentaire à Cahors, fera à Lamothe-Fénelon (école de garçons), sous la présidence de M. Delteil, maire, une conférence publique sur le sujet suivant :
La crise agricole. Comment on peut y remédier par une meilleure orientation des efforts dépensés, une facile économie de la main-d'œuvre et l'augmentation de la productivité du sol au moyen des engrais chimiques.

Le même jour, à trois heures du soir, M. Linol traitera la même question à Nozac (école des garçons), sous la présidence de M. Soulacroup, maire.

MARTEL. — Instruction publique. — Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, M. Foissac, professeur à l'école primaire supérieure de Luzech, nommé par arrêté du 29 décembre 1897, professeur à l'école primaire supérieure de Nérac, est nommé professeur, ordre des sciences, à l'école primaire supérieure de Martel, en remplacement de M. Dumeaux, qui reçoit une autre destination.

Bibliographie

SAINTE-NICOLAS. — 19^e année. — Sommaire du n° 8. — 20 janvier 1898.
Jean Tapin (Cap. Danrit). — Faux point d'honneur (Eud. Dupuis). — Abandonnée (C. Norbert). — Philéas et Chantrouille (Esp.). — L'enfant prodigue (Louis Morin). — Boîte aux lettres — Tirelire aux devinettes.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 1

LE SEQUESTRE

PAR JULES DE GASTYNE

Première partie

I

— V'là vot' lait, mam'selle Lili.
— Merci, m'ame Bourgeois... Posez-le sur la commode.
Par la porte entre-baillée, une grosse main se montra, tenant une boîte au lait en fer-blanc, puis à la main succéda le corps tout entier d'une femme de quarante ans, les formes ballantes, la figure couperosée, enveloppée dans un châle passé de mode et de couleur, coiffée d'un bonnet du matin dont les bandes lui battaient le front, l'œil rond et perçant.
Elle jeta un coup d'œil dans la chambre, aperçut Lili couchée, et poussa une bruyante exclamation de surprise.
— Pas encore levée, paresseuse ? Serions-nous indisposée ?
— Du tout, mais j'ai veillé tard, hier au soir.
— Vous vous abîmerez les yeux, mon en-

Illustrations par Paul de Sémant, Baylov, G. Em. Bayard, Louis Morin, Rudnicki, etc.
Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.
Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.
Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2130 du 22 Janvier 1898.

GRAVURES : Portraits : Le Général Saussier : Capitaine, 1860. — Député de l'Aube, 1871. — Commandant en chef de l'Expédition de Tunisie, 1882.

Paris : La manifestation patriotique en l'honneur du Général Saussier : défilé des Griméens devant l'Hôtel du Gouvernement de Paris.

La défense du Drapeau blanc, groupe du sculpteur Croisy, offert au Général Saussier.

Le Livre d'or, offert au Général.

Départements : A la Grande-Chartreuse : La Procession de la Fête-Dieu au Cloître. — Les Pères sonnant la cloche des Offices. — Election du Prieur. — Un Novice abordant le Prieur. — Le Frère hôtelier remettant le repas d'un Père, au guichet de sa cellule. — Le repas dominical en commun. — Remise du pain d'aumône aux Pères. — Un Père recevant son repas dans sa cellule.

Aquarelle : Janvier.
Beaux-Arts : Fillette, « retour de promenade », tableau de M. Blanche.

Départements : Marseille : Le monument des Conquistadors de Tombouctou.

Tunisie : Distribution des céréales avancées aux indigènes, par le Gouvernement tunisien.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété : Barra et Viala, par G. Lenôtre. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Semaine scientifique, par H. Servet de Bonnières. — Le Général Saussier, par Noël Nozeroy. — Les Chartreux, par Paul Kauffmann. — Les avances de céréales aux indigènes, en Tunisie, par X. — Aux Conquistadors de Tombouctou, par B. F.

Explications des gravures, Echecs, Rébus, Créations, Revue comique, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, etc.

Nouvelle illustrée : Le noyau de cerises, par G. de Beauregard, illustrations de Parys.

Roman : Du rêve à la réalité, par J. Berr de Turique.

Le numéro : 50 centimes.

VIENT DE PARAITRE NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN L'Enseignement Moral à l'École primaire

par **F. VIALA**, instituteur public

Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri^r

Livre de morale pratique et de lecture courante 1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 4 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS

Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

fant.
— Il faut bien travailler, quand on a de la besogne pressée.
La jeune fille, car c'est une jeune fille que nous présentons aux lecteurs s'était dressée à demi sur son séant.
— Quelle heure est-il ?
— Il pointe sept heures, mademoiselle, et le soleil est déjà haut.
— On ne s'en aperçoit guère chez vous.
Et Lili éclata de rire.
Mme Bourgeois, légèrement vexée, fit observer sentencieusement à la jeune fille qu'elle n'était pas au premier, dans un appartement de quatre ou cinq mille francs, pour avoir à flots le soleil et la lumière, mais dans un petit cabinet de quinze francs par mois.
— C'est encore beaucoup pour ma bourse, ajouta Lili, qui sauta à bas de son lit.
— Alors, mademoiselle, observa sévèrement Mme Bourgeois, on ne se plaint pas.
— Mais je ne me plains pas, je plaisante... Quel temps fait-il ?
— Il fera beau, à ce qu'il me semble.
La concierge avait déposé sa boîte au lait sur la commode de la jeune fille.
Elle se disposait à se retirer.
— Mademoiselle n'a pas besoin de moi ?
— Non, madame Bourgeois.
— Du reste, si vous avez besoin, vous connaissez le signal.
— Oui, oui, soyez tranquille.
— Mais pas avant une demi-heure, toutefois, rapport que je vais faire une commission pour mon locataire du premier.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS
Lauréat des grandes Expositions Internationales.
7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.
A l'occasion du premier de l'an

Il offre à partir de ce jour jusqu'au 30 janvier un grand portrait 20x30, à toute personne qui fera faire 6 cartes album ou 12 cartes de visite au moins, à titre gratis.
La salle de pose est chauffée de 8 h. du matin à 5 h. du soir.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Bilets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe, 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

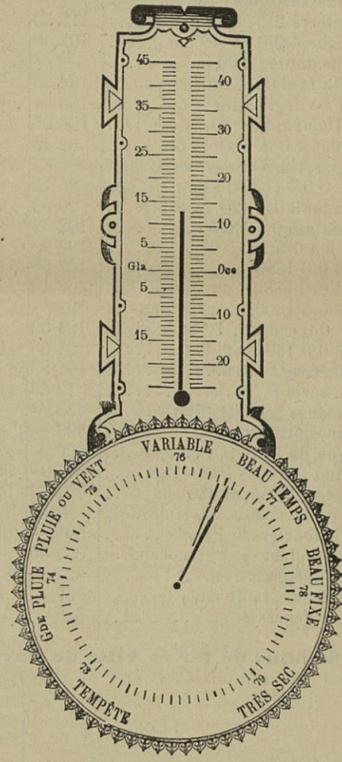
Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même l'absence de colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches

— Ah ! le premier est loué ? demanda Lili.
— D'hier, oui, mademoiselle, répondit la portière en se rengorgeant, c'a été une négociation bien menée, je m'en flatte.
— C'est une famille ?
— Non, mademoiselle, un jeune homme tout seul, quelqu'un de la haute.
Lili éclata de nouveau.
— Ah ! ah ! Et à quoi avez-vous vu ça.
— A quoi ? dame ! on a de l'œil d'abord. Et puis, c'est tout jeune encore, et décoré, déjà : une rosette comme un chou !
— Diable ! s'écria la jeune fille avec une teinte d'admiration.
Puis elle ajouta :
— Vous voilà enfin au comble de vos vœux : un homme seul, sans chien, sans enfants ?
— Si je disais qu'il est sans chien, je mentirais, vu qu'il en a un et même énorme.
— On ne peut pas tout avoir, murmura Lili avec une légère pointe d'ironie que la brave femme ne saisit pas.
— Enfin, tel qu'il est, je m'en contente, dit Mme Bourgeois ; mais je voudrais que vous le voyiez. Voilà un jeune homme !... et mis !...
La jeune fille secoua la tête.
— Oh ! c'est inutile, madame Bourgeois, ni son minois, ni sa toilette ne me tenteraient.
— Oui, je sais, votre cœur est pris.
— Depuis longtemps.
— M. Armand ?
— Vous le connaissez ?
— Je l'ai vu assez souvent avec vous. Il est gentil.
— Et doux, comme il faut.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 2
Id. maxima de la veille : 14.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

INSTITUT des BÈGUES de TOULOUSE ouvre cours pour corriger le
Bégaiement
ET TOUTES LES AUTRES DÉFAUTS de PRONONCIATION
le 7 février
DOCTEUR CHERVIN, Hôtel du Midi, TOULOUSE.

ASPERGES d'ARGENTEUIL
Echantillon : 25 cent.
Envoi gratuit de la Méthode de culture à tout Lecteur du Journal du Lot.
qui enverra la coupe de cette annonce à M. C. LANSON, Argenteuil (S.-et-O.), 100 Griffes franco en gare. 6^{fr}60

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSLANT.

— Oui... je n'ai qu'à me louer de sa politesse.
— Nous devons nous marier dès que nous aurons l'âge et que nous gagnerons assez...
— Que fait-il ?
— Il est employé dans une maison de banque.
— Et vous croyez ?
— Quoi ?
— Qu'il ne vous manquera pas de parole?...
Ca a la tête si légère, des fois, ces jeunes gens !
— Je suis sûre de lui comme de moi, répondit sèchement la jeune fille.
— Tant mieux, car au jour d'aujourd'hui... Lili s'était mise à sa toilette, qu'elle activait fiévreusement.
— Mme Bourgeois s'aperçut qu'elle menaçait de devenir importune.
— Mais je bavarde, et ma commission...
Au revoir, mademoiselle Lili.
— Au revoir, m'ame Bourgeois, et merci ! répondit la jeune fille.
Puis, restée seule, elle se plongea la tête dans sa cuvette, déroula sous le peigne ses cheveux d'un blond doré, qui l'enveloppèrent d'un nuage lumineux.
Elle semblait avoir de quinze à seize ans. Les traits étaient beaux, l'œil bleu, vif et intelligent.
La chair était d'une blancheur de lait.

(A suivre).

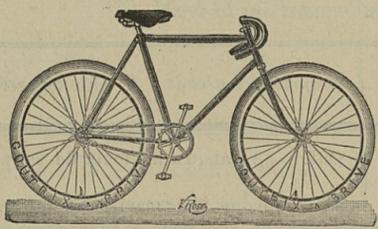
Bourse de Paris

Table of stock market prices for various bonds and securities, including 3 0/0, 3 1/2 0/0 1894, and others.

Chemins de fer et Ville de Paris

Table of railway fares and prices for various routes and services, including Chemins de fer département, Est-Algérien, and Ville de Paris.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOURSE D'OR

H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par

MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

AVIS DE LA COMPAGNIE

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissariat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construction des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition.

Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.

Bibliographie

SOIXANTE-SIXIÈME ANNÉE JOURNAL DES DEMOISELLES

Bureaux: 14, rue Drouot, Paris. — 1^{re} édition — Bimensuelle — couverture chamois. — Paraissant le 1^{er} et le 15. — Un an: Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. — Union postale, 17 fr. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées: leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire — riches ou pauvres — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage, tel est le but que se propose le Journal des Demoiselles. Sixante-cinq années d'un succès toujours croissant l'autorisent à croire qu'il ne s'en est jamais écarté.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce Journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles: œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

Elle donne chaque mois: 1^o 48 pages de texte: Instruction, Littéraire, Education, Modes, Bibliographie, Revue musicale, etc.

2^o Un Album de 8 pages in-4^o; Modes, Broderies et autres petits travaux avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 desseins.

3^o Une Feuille de Patrons, grandeur naturelle ou des Patrons découpés.

4^o Une ou deux Gravures de Modes coloriées, soit 18 par an.

5^o Un Modèle de tapisseries coloriées, ou une planche de petits travaux en couleurs.

Les autres annexes pour 1898 seront: Travaux variés sur étoffe: Dessous de lampe, Poche à brosse, Tapisseries coloriées.

Ornements d'église: Aube filet brodé, Dentelle genre Renaissance, Pale, Nappe d'autel, etc.

Musique. — Motifs d'aquarelles. — Cartonnages divers. — Abat-jour, Gravures d'art. — Calendrier. — Menus. — Tapisseries par signes. — Alphabets. — Chiffres enlacés.

On s'abonne pour un an à partir du 1^{er} de chaque mois. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur du Journal 14, rue Drouot.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen

35^e Année

Même administration que le Journal des Demoiselles

LA POUPEE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Seine, 8 fr. — Départements, 9 fr. — Union postale, 11 fr.

Chaque livraison renferme en outre: Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-cinquième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

La Toilette des enfants

Recueil des modes enfantines, 14, rue Drouot, 14, Paris. — Paris et départements, Un an, 6 fr. — Union postale, 7 fr. — Paraissant, le 1^{er} de chaque mois.

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent elles-mêmes de la toilette de leurs enfants, offre, chaque mois, à ses nombreuses lectrices:

— Une causerie sur les modes enfantines, illustrée de croquis explicatifs, de nombreux modèles de robes, Chapeaux, Manteaux et Lingerie, pour petites filles et garçons de tous les âges, un et souvent deux Patrons découpés, une gravure de modes coloriée, un courrier communiquant d'utiles renseignements, un Conseil pratique, des devinettes et leurs solutions.

Enfin, une Planche trimestrielle, contenant des patrons pour les tout petits, et de charmants modèles de travaux de fantaisie, des broderies et de chiffres divers, complète l'ensemble de ce journal, indispensable conseiller de toutes les mamans économes et prévoyantes.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE au capital de 700.000 francs

Siège social: rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND 16 PAGES IN-4^o

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix: 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2.000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements: 1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste à l'ordre de M. L. Hébert, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

Advertisement for GUERISON Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU, listing various skin conditions and treatments.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS SERVICE D'HIVER

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, including departure and arrival times for various stations like Brive, Gignac-Cressensac, Souillac, Cahors, etc.

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2^e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3^e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà. Outre le train 21, il part de PARIS, un RAPIDE à 9 h. 15 du soir qui correspond, à LIMOGES, avec le train 21.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, including departure and arrival times for various stations like Cahors, Brive, Gignac-Cressensac, etc.

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos, showing routes and times.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors, showing routes and times.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, showing routes and times.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, showing routes and times.